

ENGRAIS CE - Borate de sodium

COMPOSITION

Bore (B) : 21 %



Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Simple
Utilisation	Foliaire et Sol
Conditionnement	10 kg
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec.
Conservation du produit	24 mois
Forme	Poudre soluble (SP)
Densité	

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments

- Bore :
- Rôle sur la fécondation - nouaison
 - Migration des sucres
 - Synthèse des protéines
 - Activité méristématique et croissance
 - Utilisation des auxines dans la plante

Caractéristiques

INO-B210 PS prévient et corrige les déficiences en Bore de toutes les cultures par application foliaire ou au sol.

INO-B210 PS est fortement concentré en Bore prévenant et corrigeant ainsi efficacement la déficience en Bore qui a des répercussions importantes sur le rendement ou la qualité de la récolte : tournesol, betterave, luzerne, colza, arbres fruitiers, vigne, légumes de plein champ.

Intérêts de la formulation

Ce produit est formulé à base de matières premières rigoureusement sélectionnées, garanties par notre contrôle qualité, pour assurer une parfaite sécurité d'emploi et une répartition homogène du produit.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION FOLIAIRE

- > **ARBORICULTURE** - Dose : 1 Kg/ha - Concentration maximale : 0,25 % - Stade : 1 application mise en réserve - 2 à 3 apports à partir de l'apparition des boutons floraux.
- > **TOURNESOL** - Dose : 1-2 Kg/ha - Concentration maximale : 0,5 % - Stade : 1 à 2 applications dès le stade 4-5 feuilles
- > **COLZA** - Dose : 1-2 Kg/ha - Concentration maximale : 1 % - Stade : 1 à 2 applications dès le stade C1.
- > **BETTERAVE** - Dose : 2-3 Kg/ha - Concentration maximale : 1 % - Stade : 1 à 2 applications à partir du stade bouton floral.
- > **CULTURES LEGUMIERES** - Dose : 1-2 kg/ha - Concentration maximale : 0,25% - Stade : 1 à 2 applications espacées de 10-15 jours, dès que la surface foliaire est suffisamment développée.

APPLICATION AU SOL

5-8 Kg/ha sur sol nu

* Pour les cultures sous abri, procéder à un essai préalable pour observer le comportement de la végétation.

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, utiliser un volume d'eau/ha suffisant pour obtenir une répartition homogène sur le feuillage ou sur le sol. Préférer les traitements aux températures entre 6 et 25°C. Evitez les applications en cas de sécheresse, d'humidité importante, de gel, de pluie ou lorsque ces conditions sont attendues. Agiter le bidon pour homogénéisation. Verser progressivement le produit à travers un filtre, une fois la cuve à moitié remplie d'eau et le système d'agitation en marche. Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application. Rincer l'emballage deux fois et nettoyez tous les équipements avant et après utilisation.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en premier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

DANGER - Contient OCTABORATE DE DISODIUM TETRAHYDRATE - H360FD : Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.



IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.